

LaFontanelle

s'engage pour la réinsertion de jeunes en rupture.

Fondée en 1987 et établie dans le Chablais valaisan, l'association La Fontanelle accueille des adolescentes et adolescents en situation d'échecs provenant de tous les cantons romands. Elle leur offre l'éloignement nécessaire pour rompre avec un contexte conflictuel ainsi qu'un encadrement favorable pour reprendre pied et donner une nouvelle orientation à leur vie. Elle dispose de deux foyers, l'un à Vérossaz pour huit filles, et l'autre à Mex pour neuf garçons. Le programme éducatif est régulièrement ponctué de camps en Suisse et à l'étranger. Il comprend en premier lieu une étape de socialisation permettant au jeune d'apprendre à trouver d'autres issues que la rupture, puis une seconde étape axée sur l'expérimentation d'une plus grande autonomie et la construction d'un projet professionnel; enfin, il se termine par un accompagnement lors du retour dans la collectivité.



Rapport d'activité 2012



Le grand écart

Les jeunes en difficulté pour lesquels nous recevons une demande de placement cumulent d'importantes fragilités. Tous sont en inactivité scolaire ou professionnelle. Tous sont en conflits avec leurs familles ou leurs proches, et par conséquent souvent privés du logement familial. Plus du trois-quarts d'entre eux ont développé une dépendance à des psychotropes, alcool, cannabis, voire ecstasy ou cocaïne.... Plus du tiers ont des troubles psychiques, supposés ou avérés.

De leur point de vue, leurs besoins personnels prévalent sur les besoins collectifs. Il en découle des attentes utopiques et une incapacité à s'adapter aux exigences croissantes de la société civile et professionnelle. Leur vision est alimentée par la médiatisation de vies apparemment faciles et opulentes. Cela rend plus difficile encore le passage d'une enfance nourrie d'attentions à un monde adulte qu'ils perçoivent chargé de devoirs, de responsabilités et de frustrations.

Entre 70 et 90 % des jeunes accueillis à La Fontanelle tirent profit du programme éducatif, des activités en nature et des ateliers professionnels mis en œuvre pour identifier et développer de nouvelles compétences en vue de s'insérer. Ces mesures sont renforcées par l'éloignement qui leur permet de se construire loin des influences négatives.

La part des 10 à 30% restante pose problème. Ces jeunes ont vécu le plus souvent de tels traumatismes qu'ils se sont murés dans une forteresse et ont développé une résistance au changement qui balaie tous les concepts de prise en charge. Ils n'accordent aucune confiance à l'adulte et manifestent leur désaccord oralement, physiquement ou en commettant des délits. Cette situation nous pose un dilemme: en tant qu'institution éducative, il est de notre responsabilité de tout tenter pour sortir ces jeunes de l'impasse dans laquelle ils se trouvent. Cependant, lorsque leurs actes deviennent une réelle menace pour les autres jeunes placés, notre priorité est de protéger le groupe. Et lorsque notre cadre d'accueil – un foyer ouvert sans enfermement possible – n'est plus suffisant pour éviter la récurrence de l'infraction, que ce soit dans ou hors de l'institution, diverses mesures doivent être prises, pouvant aller jusqu'à l'éviction momentanée ou définitive.

Vu de l'extérieur, certaines mesures sont jugées trop laxistes par le citoyen, qui ne comprend pas pourquoi les coupables ne sont pas enfermés lorsqu'ils ont un comportement délictueux. A contrario, une interruption du placement demandée pour protéger les autres jeunes placés est souvent incomprise par l'autorité de placement, voire par la famille. L'institution se retrouve alors au carrefour d'attentes et de visions sociales différentes et contradictoires. Plusieurs fois confrontés à ce grand écart au cours de l'année 2012, nous avons fait part de nos préoccupations aux services concernés et sommes reconnaissants qu'elles aient souvent pu être prises en compte. Une cohérence à l'égard du groupe a ainsi pu être maintenue dans la plupart des cas, donnant de meilleures chances à la majorité. Notre pratique nous montre qu'une étroite collaboration avec l'autorité de placement est souvent un facteur clé pour épauler l'engagement qu'exige le travail éducatif auprès de ces jeunes. Nous nourrissons l'espoir de la voir s'intensifier à l'avenir et travaillons avec eux dans ce sens.

Aspects institutionnels

Parmi nos nombreuses activités, c'est notre mission principale – aider des jeunes en difficulté – qui a mobilisé le plus de ténacité. Faire face à leur résistance, à leur méfiance maladroite envers les adultes, les apprivoiser pour les amener à se risquer au changement, à la découverte de soi et à la reconstruction constituaient nos plus grands défis. Chaque nouvelle rencontre exige que nous adaptions ces étapes conventionnelles avec créativité. Car nous devons tenir compte de la personnalité et du parcours de chacun d'entre eux. La progression est parsemée d'embûches, souvent déposées par le jeune lui-même, pour tester plus ou moins consciemment notre résistance et vérifier notre capacité à le soutenir.

Approche thérapeutique

À leur arrivée, certains jeunes ont déjà suivi des séances thérapeutiques, individuelles ou familiales. Malgré un besoin manifeste, la plupart sont opposés à cette démarche, et les y contraindre développe plutôt leur faculté à renforcer leur imperméabilité. Pour les toucher malgré tout, nous leur proposons des séances d'art thérapie qui donnent d'excellents résultats. L'art permet au jeune d'exprimer ses émotions sans se sentir jugé, et l'approche thérapeutique l'accompagne dans sa démarche d'introspection lorsqu'il accepte d'y entrer. L'objectif est, bien entendu, qu'il y trouve du goût et devienne client d'une démarche thérapeutique plus investie.

Soutien éducatif extra-muros

En 2012, nous avons également intensifié le soutien éducatif aux familles demandeuses, par le biais de notre réseau d'éducateurs résidant dans le canton de domicile du jeune. Cette présence de proximité à disposition des parents durant le placement a permis de travailler sur le lien de confiance et entrer dans une réflexion les préparant aux changements.

Aventure Éducative confirmée

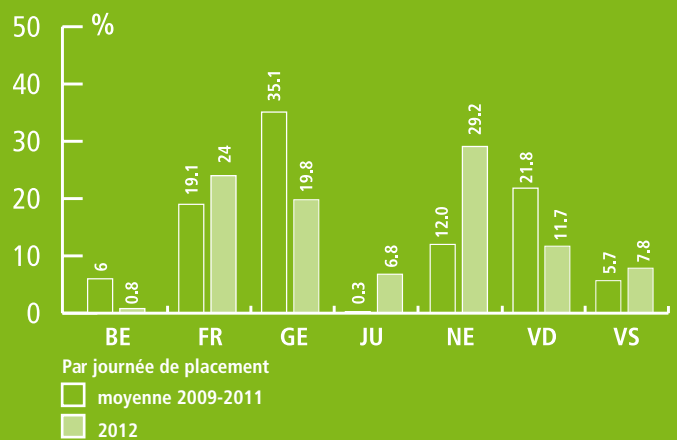
Jusqu'à-là exclusivement réservées aux jeunes placés dans ses foyers, l'Aventure Éducative est proposée comme une mesure indépendante sous la forme de camps itinérants dans le bush canadien ou ailleurs en milieu naturel, depuis 2011. Reconduite en 2012, l'expérience fut un succès, nous amenant à préparer trois projets diversifiés pour 2013, tant du point de vue des activités que des destinations. D'autres périodes ont été organisés en été à l'attention des jeunes internes.

2012, une année ponctuée de certitudes et de doutes, de beautés et de laideurs.

Sécurité

Devant le renforcement des réglementations au niveau de la santé et de la sécurité au travail survenu au cours de ces dix ans, nous avons régulièrement fourni des efforts pour nous mettre à niveau. En 2012, l'accent a été mis sur la sécurisation des activités sportives et en extérieur. En plus du concept d'analyse et de réduction des risques établis pour ces domaines, des formations ont été programmées pour nos collaborateurs ces deux prochaines années.

Provenance cantonale des jeunes



Le placement à La Fontanelle est motivé la plupart du temps par la nécessité de mettre le jeune à distance de son réseau afin qu'il prenne du recul sur ses problématiques. Cette caractéristique conduit l'institution à accueillir des filles et des garçons de toute la Romandie. Les cantons de Genève et de Vaud aux populations plus élevées sont logiquement de gros placeurs. Mais en 2012, le canton de Neuchâtel a eu une forte demande en placement de garçons (38%) alors qu'il a maintenu sa moyenne pour les placements des filles (18%). Le canton de Fribourg a également modifié les équilibres statistiques par une augmentation des demandes en placement de filles (41%).

L'année en bref

Juin - juillet - août

Deuxième aventure éducative ouverte à des jeunes externes de sept semaines au Canada.

Juillet

Construction d'un abri et pose d'un enrobage bitumé au bâtiment de St-Maurice, lieu de travail des jeunes.

Août - septembre

Présentation du travail de La Fontanelle sur plusieurs radios et journaux et envoi d'un tout ménage à l'occasion de son 25e anniversaire.

Septembre

Soirée du 25e anniversaire avec cocktail dînatoire et spectacle de la troupe Avracavabrac.

Novembre

Au foyer garçons, inauguration d'un mur de grimpe offert par la Fondation UBS.



L'accompagnement des garçons

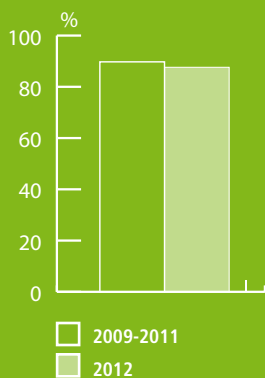
Vingt-neuf garçons ont été accueillis à La Fontanelle en 2012, ce qui constitue le nombre le plus élevé de l'histoire du foyer des garçons. Le fait que les participants à l'Aventure Éducative aient été intégrés à cette statistique donne une partie de l'explication. L'autre partie se trouve dans la rotation consécutive à plusieurs placements écourtés.

Vingt-deux pour cent des jeunes sont en effet arrivés au foyer, déterminés à mettre en échec la mesure éducative décidée par le tribunal ou le service social. En moyenne, ils ont mis un mois à y parvenir. Une mesure d'enfermement a été prononcée à l'encontre de la plupart d'entre eux.

Septante-huit pour cent - la majorité d'entre eux - sont rentrés dans la mesure. Parmi eux, nous avons observé deux groupes. La moitié a effectué un placement inégal, d'une durée moyenne de 4,3 mois, caractérisé par des périodes de grande motivation entrecoupées de phases de découragement marquées par des actes destructeurs ou autodestructeurs. Nous avons pu sentir leurs luttes intérieures pour faire un pas vers le changement, pour dompter la frustration qui montait en eux. Si la plupart n'ont pas pu évoluer suffisamment pour passer à la construction de leur projet d'avenir, ces étapes les ont contraints à progresser, avec tous les apprentissages inhérents. L'autre moitié du groupe a profité de longs placements, en moyenne 10 mois, le plus long ayant été de 14.5 mois. La majorité des jeunes a quitté la Fontanelle avec un projet construit en collaboration avec l'entourage familial et le service placeur.

Depuis le milieu de l'année 2012, nous avons observé une évolution dans les types de placement, avec une baisse des placements pénaux et une augmentation des placements civils. Bien que cette tendance se poursuive en 2013, il est trop tôt pour comprendre les raisons de ces changements et en analyser les répercussions.

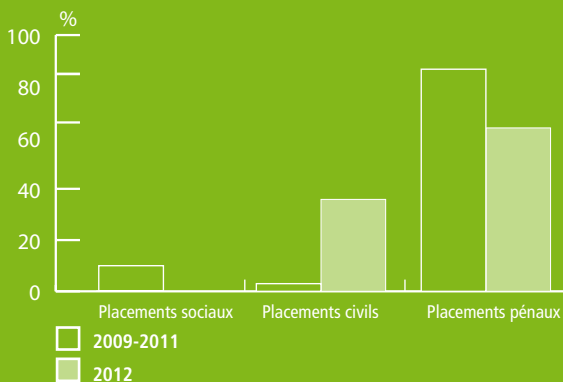
Taux d'occupation



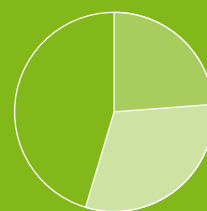
Moyenne d'âge à l'arrivée



Type de placement par journée

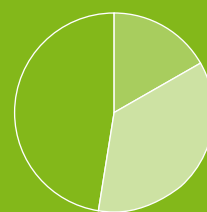


Adhésion à la mesure éducative en fonction du nombre de jeunes



- Placement mis en échec | 22%
- Placement partiellement effectué | 45%
- Programme mené à terme | 33%

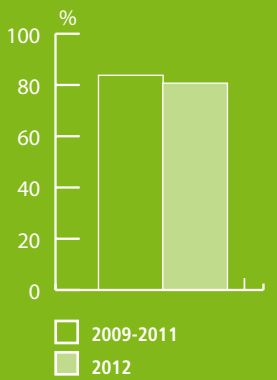
Adhésion à la mesure éducative en fonction du nombre de jours



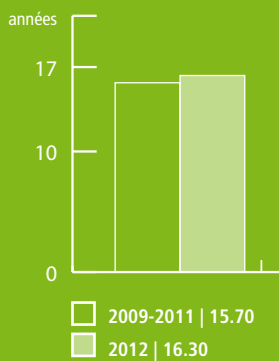
- Placement mis en échec | 14%
- Placement partiellement effectué | 48%
- Programme mené à terme | 38%



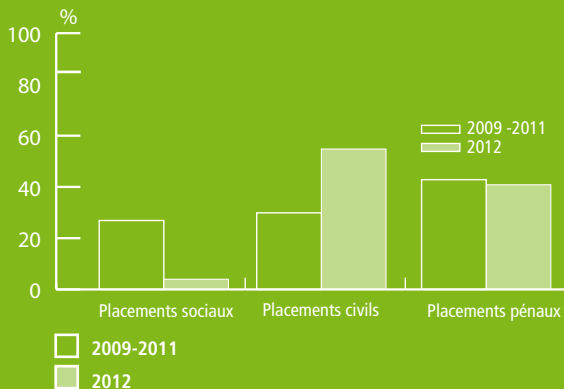
Taux d'occupation



Moyenne d'âge à l'arrivée



Type de placement par journée

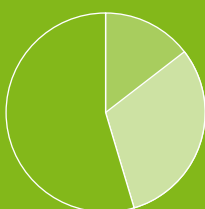


Adhésion à la mesure éducative en fonction du nombre de jeunes



- Placement mis en échec | 31%
- Placement partiellement effectué | 38%
- Programme mené à terme | 31%

Adhésion à la mesure éducative en fonction du nombre de jours



- Placement mis en échec | 13%
- Placement partiellement effectué | 55%
- Programme mené à terme | 32%

L'accompagnement des filles

Dix-neuf filles ont été placées à La Fontanelle en 2012, pour une durée moyenne de 12 mois, plus longue que celle habituellement observée. Cette durée n'est malheureusement pas significative d'une volonté de tirer profit du placement. Les histoires de vie de ces jeunes filles sont souvent marquées par des violences, abus de toutes sortes, négligences et abandons, générant des souffrances qui les ont conduites à se créer une carapace de protection. Plus profonde a été la douleur, plus épaisse est la carapace ; bien que généralement les filles s'autorisent plus facilement à exprimer leurs émotions que les garçons, quand il s'agit de ces souffrances, elles s'enferment souvent dans le mutisme et la dénégation. Dans un sens, cela témoigne d'un instinct de survie salutaire, mais par ailleurs ce réflexe rend le travail d'aide difficile.

Le livre de leur histoire, souvent traumatisante, confronte l'équipe à la laideur humaine, écoeurante, et les éducateurs s'efforcent de prendre du recul pour garder intacte leur capacité à repérer et développer chez les jeunes leur beauté intérieure, leurs ressources et leur désir, inexpugnable, d'une vie meilleure. L'équipe appuie son engagement sur des études démontrant que la résilience n'est pas fonction de l'intensité du trauma, mais plutôt du soutien que la victime reçoit et de ce qu'elle fait de son histoire de vie. Même lorsqu'une adolescente ne se laisse pas atteindre, en ne donnant que très partiellement ou pas accès à son être intérieur, elle témoigne souvent à posteriori que le contact avec des adultes bienveillants a opéré un changement positif dans sa perception de soi et du monde. Cela ne suffit souvent pas, hélas, mais lui aura peut-être donné le goût d'opérer un jour un changement vers plus de soin et de respect de soi.

L'âge moyen en début de placement est de 16 ans, chez les garçons comme chez les filles, ce qui donne un âge en cours de placement entre 16 et 17 ans. Nous observons cependant une augmentation des demandes pour des jeunes entre 14 et 15 ans, dans les deux foyers.

Remerciements

Notre association s'engage quotidiennement pour inciter et encourager les jeunes en difficulté à construire un autre avenir, bien qu'ils n'aient pas toujours bonne presse lorsqu'ils manifestent leur malaise à travers des provocations, des attitudes paresseuses ou des délits. Vos dons expriment votre compréhension pour ces situations. En leur nom, nous tenons à vous témoigner notre reconnaissance pour cette confiance, cette solidarité et cette générosité.

Pour des raisons de place, nous ne mentionnons ici que les donateurs dont le don a été supérieur ou égal à cent francs. Que chacun d'entre vous soit cependant assuré de notre sincère gratitude.

Lions-club Chablais • Fondation Alfred et Eugénie Baur, Genève • Banque Raiffeisen Martigny et Région, Fully • Elmeca SA, Monthey • Val Stores, Martigny • Carraux-Moret Construction SA, Muraz Collombey • Coutaz SA, St-Maurice • Morisod & Cie SA, Vernayaz • Frédérique Diacon, St-Maurice • Gilles Ackermann, Aigle • Commune de Cologny • Lions Club Chablais • Colombara SA, Monthey • Getaz Romang SA, Aigle • Roccaobois SA, Charrat • Commune d'Evionnaz • Commune de St-Maurice • Commune de Sion • Look Montagne, Martigny • Noble Bourgeoisie, St-Maurice • Kiwanis Club Monthey Chablais • Gérald et Elisabeth Mantel, Grenilles • Commune de Monthey • Jean-Didier Roch, St-Maurice • Anne-Marie Grobet, Russin • Commune de Vérossaz • François Veuthey, Martigny • Commune de Lavey-Village • Commune de Mex • Commune de Vernayaz • BDO Visura, Epalinges • EGT Construction S.A., St-Maurice • Garage du Zénith SA, Sion • Hôtel de La Dent-du-Midi, St-Maurice • Migros Valais, Martigny • Patate Amandine, Villy • Planchamps SA, Monthey • Bauimpact SA, Sion • André Burgdorfer, Mex • Christine Cook, Lully • Hervé Di Nocera, Ollon • Claude Joliat, Courtetelle • Nelly Vauthey, Monthey • Micheline Matthey, Neuchâtel • PharmaciePlus, St-Maurice • François Bonny, Lavey-Village • Michel Perraudin, Martigny • Eva Haug, Villy-sous-Ollon • Mottet Toitures Sarl, Evionnaz • Commune d'Aigle • Commune de Charrat • Commune de Vouvry • Atelier Mayor sarl, St-Maurice • Avanthay Carrelages sarl, Monthey • Biner & Bitschnau, Sion • Expert multimedia SA, Monthey • Garages des Iles, St-Maurice • Garage du Nord sarl, Martigny • Garden centre Bronnimann SA, Noville • Guidetti sarl, Monthey • L'Atelier Gourmand Marie-Emilie, Vétroz • Meubles Pesse SA, Monthey • Rigolet SA, Monthey • Eglise évangélique, Oron-la-Ville • Jean-Paul et France Tacchini, Evionnaz • René-Marc Blaser, Epalinges • Stéphane Hofer, Oron-la-Ville • Constantin Paraskevopoulos, Lausanne • Aude Rey, Signy • Henri Dirac, St-Maurice • Emeltec sarl, Martigny • Jean-René Badoux, Martigny • Hans Sigg, Leytron • Anne-Lise Gagnebin, Aigle • Thomas et Florence Matile Frutschi, La Sagne • Ulrich, Rita et Fiona Brägger, Les Avan-chets • Jean-Marc Studer, St-Maurice • Philippe Cherix, Sion • Fabien Dorsaz, Troistorrens • Michel Mooser, Sion • Gaston Morex, Aigle • Raphaël Crittin, St-Maurice • Nicolas Fasel, Fully • Cédric Portier, Verbier • Sylvain Christinat, Venthône • Anissa Balthasar, St-Maurice • Commune d'Ollon • Commune de Vionnaz • Helvetia AG, St-Gallen • Cap Sud Voyages SA, Blonay • Commune du Bas-Vully, Sugiez • Eglise évangélique réformée Ollon-Villars, St-Triphon • Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle • Volets du Rhône, Val d'Illicz • Abbaye de St-Maurice • François Pilet, Vouvry • Philippe Moret, Aigle • Gilbert Dufour, Rolle • Guido Righetti, Villars-Bramard • Rosmarie Facelli, Neyruz • Marie-Paule Emonet, Martigny • Catherine Frachebourg Gasser, Oberdorf • Gérard Zihlmann, Versoix • Christoph Hug, Winterthur • Albert Richard, Mex • Geneviève Beau, Versoix • Commune de Veytaux • Ruth Finger, Fully • Corinne Geiser, Blonay • Christian et Manuela Roux, Grimisuat • Nicolas Mettan, Evionnaz • Jean Bonvin, St-Maurice • Charles Neuhaus, Aigle • Christine Sayegh, Genève • Barbara et Beat Wüthrich, Collombey • Bernard et Andrée Dufour, Confignon • Jacques et Erica Bochatay-Rossier, St-Maurice • Eric et Antoinette Cazes, Lausanne • Guy et Régina Perlstein, Monthey • Philippe Richard, Mex • Dany Payot, Martigny • Frédéric Pellaz, Vissoie • Carlos Capo, St-Maurice • Pierre Crot, Nyon • Olivier Juillerat, Sion • Pascal Nigro, Dorénaz • Nicolas Perylyguine, Lausanne • Christophe Roduit, Monthey • Mathieu Sarrasin, Sembrancher • Claude Suard, St-Légier • Françoise Perraudin, Verbier • Anne-Lise Getaz Granoli, La Tour de Peilz • Maartje Keller, Bursinel • Catherine Lamont, Granois-Savièse • Jocelyne Meylan, Crissier • Aline Sandmeyer, Veytaux • Quincaillerie Hasler + Co SA, Monthey • Commune de Finhaut • Alimentation Vérossaz sarl, Vérossaz • Amon Consulting, Marsens • Couvent des Capucins, St-Maurice • Couvent Ste-Ursule, Sion • Fiduciaire Bernard Jacquier sarl, Martigny • Garage Coutaz, Vérossaz • Lattion&Veillard sarl, Vionnaz • Nicollerat Combustibles, Martigny • Tiers-Ordre St-François, Sion •



LaFontanelle

s'engage pour la réinsertion de jeunes en rupture.

Siège administratif

Rte des Plattiez 7

1890 Mex/VS

Tél. 027 766 40 00

Fax. 027 766 40 01

CCP 17-318105-4

info@lafontanelle.ch

www.lafontanelle.ch